



N° T75944862

**PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE**

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGE

NATURE DU CONTRÔLE

VP Sanitaire

DATE DU CONTRÔLE

03/09/2016

N° DU PROCÈS-VERBAL

16072064

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S033T009

RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

ADRESSE : 573 ROUTE DE TOULOUSE
33140 VILLENAVE D ORNON
Tél : 05/56/87/09/99. - Fax : 05/56/75/93/17.**IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR**

NOM ET PRÉNOM : AMAR BAHIDA FETHIE

N° D'AGRÈMENT : 033Z0401

SIGNATURE:

INFORMATION SUR LA VISITE TECHNIQUE PÉRIODIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÈMENT DE L'INSTALLATION :

IDENTIFICATION DU VÉHICULEN° Immatriculation : DJ-353-YZ (F) Date d'immatriculation : 09/10/2014 Date de 1^{ère} mise en circulation : 09/09/2014

Genre : VASP Marque : NISSAN Type : M10NSSVS022H344

N° dans la série du type : VNVM1F2SC50955979 Énergie : GO

Kilométrage inscrit au compteur : 140952 Désignation commerciale : NV400

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE : INTEGRAL

ADRESSE : 10 IMP DU BOIS DE LA GRANGE
33610 CANEJAN**RÉSULTAT DU CONTRÔLE TECHNIQUE**

NATURE ET DATE DU PROCHAIN CONTRÔLE :

VISITE TECHNIQUE PÉRIODIQUE AU PLUS TARD LE
03/09/2017.**DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS****Procès-verbal - Page 1 Sur 1**Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation
Version du logiciel : T07.02

1 - Défauts à corriger avec contre-visite : 0 (zéro)

2 - Défauts à corriger sans contre-visite : 1

6.2.8.1.3. SUPERSTRUCTURE, CARROSSERIE (sauf AILES et OUVRANTS) :
Déformation importante et/ou mauvaise fixation/liaison D

Ce procès-verbal contient 1 page

MESURES

	AVANT		ARRIERE	
Forces verticales (daN)	1362		1339	
Frein de service				
Force (daN)	G : 573	D : 565	G : 477	D : 476
Déséquilibre (%)	2		1	
Force (daN)	G : 573	D : 565	G : 477	D : 476
Efficacité (%)	77			
Efficacité frein stationnement (%)	22			
Efficacité frein de secours (%)	—			
Suspension				
Déséquilibre (%)	7		2	
Ripage (m/km)	-2.1			
Feux de croisement (%)	G : -1.3	D : -0.7	h : < 0,8 m	
Feux antibrouillard (%)	G : -4.0	D : -4.0	h : <= 0,8 m	
Opacité des fumées (m-1)	C1 : < 0.50		C2 : < 0.50	